

Point de l'ordre du jour n°8 :

Attribution des subventions aux projets associatifs dans le cadre du fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)

VU la Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

VU le Code de l'Education, et plus particulièrement son article D841-11 ;

VU la circulaire du 23 mars 2022 relative à l'engagement, encouragement et soutien aux initiatives étudiantes au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;

VU la délibération 2023-05 du 17 février 2023 du Conseil d'Administration relative à la Commission en charge du suivi de la partie associative du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) ;

VU les statuts de l'Université ;

VU la proposition de la commission FSDIE du 22 mai 2025 ;

VU l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire en date du 2 juin 2025 ;

La loi du 8 mars 2018 a assujéti chaque étudiant inscrit en formation initiale dans un établissement public d'enseignement supérieur à l'acquittement de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC), notamment destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiantes et des étudiants. Au minimum 30 % du montant reçu annuellement au titre de la CVEC doit être consacré à des projets portés par des associations étudiantes ainsi qu'aux actions sociales à destination des étudiants menées par les universités.

La commission FSDIE fixe les critères de recevabilité des demandes de subventions, examine les différents projets associatifs étudiants, auditionne les porteurs de projets et propose des attributions de subventions pour chaque projet retenu.

Les auditions se sont tenues le 22 mai 2025. Les subventions proposées pour les projets retenus, pour un montant total de 40 600 €, figurent dans le tableau en annexe.

Le Conseil d'administration approuve les propositions d'attribution de subventions aux projets associatifs étudiants suite à la réunion du 22 mai 2025 de la commission FSDIE de l'établissement.

Effectif statutaire :	36
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	26
Membres représentés :	5
Total :	31

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	31
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	31
Pour :	31
Contre :	0

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 6 juin 2025

Le Président de l'Université



Eric BLOND

DELAI DE RECOURS : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) de l'Université d'Orléans

Année universitaire 2024/2025 - Commission FSDIE du jeudi 22 mai 2025

Associations étudiantes	Intitulés des projets retenus	Subventions proposées par la commission
Association des étudiants Ivoiriens d'Orléans AESIO	Journée de la résilience ivoirienne - salle Pellicer Orléans La Source - 29 juin 2025	1 500€
Association des étudiants Mauritanien d'Orléans AEMO	Journée de loisirs - Ile Charlemagne - Orléans 12 juillet 2025	700€
Association sportive de l'IUT d'Orléans	Création de l'association sportive de l'IUT d'Orléans	1 500€
BDE Chartres (Polytech - INSPÉ 28)	Organisation de 4 conférences durant l'année 2025-2026 Eure et Loir Campus - Chartres	900€
	Gala - Chartres - 12 décembre 2025	600€
Brigade des STAPS (UFR ST)	Journée d'accueil des L1 - espaces extérieurs du bâtiment STAPS Campus de La Source - 11 septembre 2025	1 500€
Bureau des Arts - BDA (Polytech)	Visite du château de Chambord - septembre ou octobre 2025	600€
ELSA (UFR DEG)	Concours de plaidoirie - UFR DEG et Cour d'appel d'Orléans Octobre et novembre 2025 - février 2026	900€
Etudiants Unis pour la Tolérance et la Démocratie EUTD	Journée de loisirs - Orléans - septembre 2025	300€
ÔCampus	Distribution de protections périodiques réutilisables Différents campus de l'Université d'Orléans - année 2025-2026	7 000€
PhysioTrotters (EUKCVL)	Projet solidaire à Battambang - Cambodge 19 septembre au 7 novembre 2025	3 500€
Radio Campus Orléans	Saison radiophonique année universitaire 2024-2025	20 000€
Union Etudiante Orléans	Conférence de Pierre Serna sur « l'extrême-centre » Le Bouillon - campus de La Source - octobre 2025	800€
	Conférence autour du livre « <i>Contre l'antisémitisme et ses instrumentalisation</i> » Le Bouillon - campus de La Source - septembre 2025	800€
Total	14 projets	40 600€